



Le régime de soins qualifié en un coup d'œil

QUI EST ÉLIGIBLE ?

TOUTE PERSONNE :

- Résidente de l'État de New York
- Légalement présente aux États-Unis
- Inéligible à Medicaid, Child Health Plus ou au régime de soins Essentiel

NOUS CONTACTER :

- nystateofhealth.ny.gov
- 1-855-355-5777
ou téléscripneur 1-800-662-1220

NY State of Health respecte les lois fédérales en vigueur en matière de droits civils et ne pratique pas de discrimination fondée sur la race, la couleur, l'origine nationale, le sexe, l'âge ou le handicap dans ses programmes et activités liés à la santé.

QUELLES SONT LES PRESTATIONS PRISES EN CHARGE ?

- Soins préventifs gratuits
- Soins aux patients hospitalisés
- Services aux patients ambulatoires
- Soins de maternité et de périnatalité
- Services d'urgence
- Analyses et imagerie
- Médicaments sous ordonnance
- Services de réadaptation et d'adaptation
- Services psychologiques et thérapeutiques pour la toxicomanie
- Services de gestion du bien-être et des maladies chroniques
- Soins dentaires et ophtalmologiques pour les enfants

Les soins dentaires pour adultes et autres prestations peuvent être pris en charge par certains régimes.

COMBIEN COÛTE UN RÉGIME DE SOINS QUALIFIÉ (QHP) ?

PRIMES MENSUELLES : la prime mensuelle dépend du régime choisi. De nombreuses personnes sont éligibles aux crédits d'impôt permettant de réduire leurs prime mensuelles. Les personnes dont le revenu annuel ne dépasse pas 48 240 \$ et les familles de quatre personnes dont le revenu ne dépasse pas 98 400 \$ peuvent être éligibles aux crédits d'impôt.

FRAIS PARTAGÉS : les frais partagés correspondent au montant que vous payez lorsque vous recevez des soins de santé. En fonction de leur revenu, certaines personnes sont éligibles à une aide complémentaire pour payer ces frais. Voici quelques exemples de frais partagés pour un régime QHP standard de quatre niveaux. Il existe d'autres régimes qui proposent différents frais partagés et des services couverts supplémentaires.

FRAIS PARTAGÉS POUR LES SERVICES DE SOINS DE SANTÉ	PLATINE	OR	ARGENT	BRONZE
Franchise annuelle	0 \$	600 \$	2 000 \$	4 000 \$
Soins préventifs	Gratuits	Gratuits	Gratuits	Gratuits
Consultation du médecin traitant	15 \$	25 \$	30 \$	Frais partagés à 50 %
Consultation d'un spécialiste	35 \$	40 \$	50 \$	Frais partagés à 50 %
Séjour hospitalier par admission	500 \$	1 000 \$	1 500 \$	Frais partagés à 50 %
Consultation externe de santé comportementale	15 \$	25 \$	30 \$	Frais partagés à 50 %
Consultation interne de santé comportementale par admission	500 \$	1 000 \$	1 500 \$	Frais partagés à 50 %
Service des urgences	100 \$	150 \$	250 \$	Frais partagés à 50 %
Soins d'urgence	55 \$	60 \$	70 \$	Frais partagés à 50 %
Kynésithérapie, orthophonie, ergothérapie	25 \$	30 \$	30 \$	Frais partagés à 50 %

FRAIS PARTAGÉS POUR LES MÉDICAMENTS SOUS ORDONNANCE	PLATINE	OR	ARGENT	BRONZE
Génériques	10 \$	10 \$	10 \$	10 \$
Marque préférentielle	30 \$	35 \$	35 \$	35 \$
Marque non préférentielle	60 \$	70 \$	70 \$	70 \$